



Mervilla Infos

Bulletin d'information et de liaison édité par la Commune de Mervilla
N° 33, Décembre 2002



LE MOT DU MAIRE

En cette fin d'année, je ne ferai pas le bilan de ce qui s'est passé dans notre commune en 2002 : j'évoquerai seulement quelques points et vous renverrai aux compte-rendus du conseil municipal.

Tout d'abord il ne faut pas oublier l'excellente soirée du 22 juin. Un grand merci à tous pour la forte participation et l'état d'esprit qui a régné. Pour vous aider à vous en souvenir vous trouverez quelques photos à l'intérieur de ces pages. Il est bien entendu que nous renouvellerons en 2003.

Le problème de la sécurité le long de la route des crêtes. En plus des aménagements déjà demandés à la DDE pour y ralentir la circulation et sécuriser les carrefours avec nos chemins communaux, le conseil a décidé d'étudier le cheminement piétonnier dans la traversée de la commune et particulièrement du chemin de la Crabotte au chemin de Pechmirol.

Les petites modifications du POS (qui restera POS) sont en cours. L'enquête publique devrait se dérouler au début de 2003 pour une application courant printemps. Vos remarques sont et seront les bienvenues.

Ce dernier mois, le devenir des crèches sur les coteaux a occupé les esprits. Les crèches de Vigoulet et Péchabou doivent être réhabilitées et il manque une cinquantaine de places. Le SICCA devra décider entre création de nouvelle structure, convention avec d'autres communes, recrutement d'assistantes maternelles,... . C'est un dossier épineux et nous resterons vigilants pour les financements.

Je terminerai enfin par une meilleure nouvelle qui peut être interprétée comme cadeau pour le nouvel an. Dans le cadre de l'accès aux transports en commun pour tous, la SEMVAT développe sur les coteaux les " Taxi-Bus " dont le principe est le suivant : vous téléphonez au moins 2 heures avant votre déplacement, le taxi vient vous prendre à divers emplacements prévus (il y en aura un par hameau à Mervilla) et vous amène pour le prix d'un seul ticket de bus sur le pont de Ranguel (pont Ducuing), niveau faculté de Médecine où passent le bus n° 2 très fréquent et les bus n° 55, 56, 62, 68 et 92. Plus tard il y aura le métro VAL et la SEMVAT commence donc à habituer ses usagers potentiels. Mêmes modalités pour le retour. Je n'ai pas encore reçu en Mairie les détails, mais pour une mise en service début janvier 2003 cela ne saurait tarder et chaque foyer sera informé.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de Noël et recevez mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

M. Terrissol

Bienvenue aux nouveaux Mervillageois

L'ensemble des habitants de la commune s'associe au Conseil Municipal pour souhaiter aux « nouveaux » une bonne installation en espérant qu'ils vont trouver ici la convivialité qu'ils peuvent espérer.

Ce fut une belle fête !

Organisée par la municipalité le 22 juin 2002, la fête de la Saint Jean fut la plus belle soirée de l'été à Mervilla et le plus grand rassemblement de Mervillageois de tous les temps ! Selon les organisateurs, nous étions près de 150!

En l'église St Jean-Baptiste, la messe dite par l'abbé Boniface et animée avec beaucoup d'enthousiasme par la chorale de Castanet marqua le début de la fête.

Ensuite, tous rassemblés sur la place de la Mairie, au milieu des champs, un grand nombre d'habitants se sont rencontrés pour la première fois autour d'un apéritif et d'une grillade où chacun déploya ses chaises et tables.

Préparés par Mrs. Frisan et Garail, les mètres de saucisses grillées sur des épis de maïs régalerent tous les gourmets.

Le dessert fut " éclairé " par les 78 bougies de Mr. Louis Garail.

Avec un temps radieux, tout était réuni pour faire de cette soirée un moment particulièrement chaleureux, sympathique et cordial que chacun s'accordera à vouloir renouveler l'année prochaine...

Les photos ci-après témoignent de ce succès

Catherine MINTY



Les travaux du Conseil Municipal

Séance du 18 juin 2002

* **Vote du Compte administratif 2001**

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a voté le compte administratif de l'exercice 2001 et a procédé à l'affectation du résultat. S'agissant de la comptabilité 2001, l'opération s'est effectuée en francs, les soldes étant repris au budget supplémentaires en euros.

Il a donc été constaté :

- ↳ Un excédent de fonctionnement de 538 127.99 Frs
- ↳ Un excédent d'investissement de 36 652.39 Frs
- ↳ Un solde des restes à réaliser d'investissement déficitaires de - 40 784.73 Frs

Il y a donc lieu d'affecter en réserves (1068 compte d'investissement) la somme de 4 132.34 Frs (629.97 €) et en section de fonctionnement 533 995.67 frs (81 407.11 €)

* **Urbanisation de la R.D. 95 - Marché de maîtrise d'œuvre**

Le Conseil Municipal a voté le montant du marché inhérent à l'urbanisation de la route départementale 95, mission de maîtrise d'œuvre suivie par la Direction Départementale de l'Équipement, qui s'élève à 2 847.68 €.

* **SICOVAL - Plan des transports en commun**

Le Conseil Municipal a approuvé le plan de transports en commun mis en œuvre par le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération toulousaine et adopté ses principaux objectifs à savoir :

- 1] Prolongement de la ligne B du métro jusqu'à Labège Innopole
- 2] Desserte cadencée S.N.C.F jusqu'à Baziège et au delà avec liaison intermodale avec le métro
- 3] Transports en commun en site propre sur la R.N 113, le barreau Auzeville-Labège-Escalquens,
- 4] Développement du réseau bus (liaisons structurantes transversales) et de moyens de transport en commun adaptés aux communes rurales et des coteaux
- 5] Mise en œuvre d'un réseau cyclable structurant

En ce qui concerne le point n° 4, la commune de Mervilla se trouve être directement intéressée puisque le SICOVAL propose la mise en service d'un transport en commun sous forme de taxi bus à la demande en liaison avec les lignes régulières et à moyen

(Suite page 6)

(Suite de la page 5)

terme avec le métro.

* **Service de portage de repas à domicile**

La commune d'Auzeville a mis en place un service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées, handicapées ou ayant un besoin ponctuel (accident, maladie) et a souhaité étendre le bénéfice de ce service aux communes voisines. Le prix du repas est fixé à 6,20 euros transport compris. Toute personne intéressée pourra dans un premier temps se mettre en rapport avec la Mairie de Mervilla afin de mettre la livraison en place, et sera par la suite en contact avec les services de la Mairie d'Auzeville en ce qui concerne la gestion financière.

Séance du 19 septembre 2002

* **Adhésion de la commune de Lauzerville au SICOVAL**

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a délibéré et voté l'adhésion de la commune de Lauzerville au SICOVAL portant ainsi le nombre de collectivités territoriales adhérentes à la communauté d'agglomération SICOVAL à 36 communes.

* **S.D.E.H.G (Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne)**

Les travaux d'illumination de la façade arrière de l'église et l'amélioration de l'éclairage public sur la route des Crêtes se poursuivent et arriveront à terme dans les prochains jours.

Séance du 7 novembre 2002

* **Budget supplémentaire 2002**

Le Conseil Municipal a voté le budget supplémentaire, compte tenu des résultats affectés au compte administratif (voir séance du 18 juin) et qui présente une balance générale établie comme suit :

Fonctionnement	Dépenses :	81 407. 11 €
	Recettes :	81 407. 11 €
Investissement	Dépenses :	58 969. 64 €
	Recettes :	58 969. 64 €

Le Conseil Municipal au travers de ce budget supplémentaire a voté les financements des travaux suivants :

- ◇ **Réparations à l'église** : parvis, porte d'entrée, toitures et étanchéité mur façade ouest
- ◇ **Travaux à la mairie** : création d'un sas à l'entrée, extension du chauffage dans la salle d'attente et dans la salle consacrée à l'office et aux archives.
- ◇ **Travaux d'espaces verts** : aménagement paysager de l'espace vert longeant la place de la mairie.

Ces travaux font, chacun, l'objet d'une demande de subvention auprès des services du Conseil Général.

ENVIRONNEMENT AERIEN

Le P.O.S de la commune de Mervilla fait état d'une servitude aérienne permanente pour le dégagement des aérodromes de Toulouse (Blagnac, Francazal, Lasbordes) sur la totalité du territoire de la commune (Pt 5 du P.O.S).

En ce qui concerne l'aérodrome de Francazal, il existe une commission consultative pour l'environnement qui se réunit une fois par an et comprend trois collègues avec les représentants des personnels, des associations et des collectivités locales.

La dernière réunion de la commission s'est tenue à la base aérienne de Francazal (B.A 101) sous la présidence du secrétaire général de la Préfecture, Monsieur MIRMAND, et en présence du colonel GASNOT, commandant de la B.A 101.

Deux sujets essentiels étaient à l'ordre du jour :

- * L'évolution du trafic aérien
- * Le plan d'exposition au bruit (P.E.B)

Le colonel GASNOT fait état d'une diminution depuis 1996 de 43 % de l'activité aérienne des hélicoptères et des avions, expliquée par :

- L'augmentation des moyens de simulation de la base avec l'arrivée d'un simulateur supplémentaire
- Le transfert à Dax d'une partie de la formation des pilotes sur hélicoptères,
- L'arrêt de l'activité aérienne de la Brigade de Surveillance Aérienne des Douanes (BSAD) au 31/12/2003,
- Le ralentissement de l'activité du 1er R.T.P dû à la diminution des missions d'aérolargage.

La Direction de l'Aviation Civile (D.A.C) comptabilise 105 000 mouvements d'avions sur Blagnac, 70 000 à Lasbordes et 82 000 à Muret.

Le deuxième point évoqué concerne le Plan d'Exposition au Bruit (P.E.B)

10 communes sont concernées. Monsieur PINET, de la Direction Départementale de l'Equipement, rappelle l'objectif du P.E.B : document d'urbanisme opposable à toute personne publique ou privée. Il consiste à maîtriser l'urbanisation autour des aérodromes pour éviter d'exposer immédiatement ou à terme de nouvelles populations aux nuisances sonores des aéronefs.

Le P.E.B comprend une zone de bruit fort A, une zone de bruit fort B, une zone de bruit modéré C et une zone D (cas de la commune de Mervilla). En matière d'urbanisme, les constructions de maisons d'habitation individuelle et les habitats groupés (lotissement...) ne sont pas autorisées en zones A et B. Elles sont autorisées en zone C, si elles n'entraînent qu'un faible accroissement de la capacité d'accueil. Elles sont autorisées en zone D sous réserve d'une isolation phonique.

(Suite page 8)

(Suite de la page 7)

Pour l'élaboration de ce P.E.B, la commission consultative de l'environnement donnera son avis sur les valeurs à prendre en compte pour déterminer la limite extérieure de la zone C, et le cas échéant, celle de la zone B.

Les conseils municipaux des communes concernées et les organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale compétents seront également consultés pour avis, ainsi que l'autorité de contrôle des nuisances Sonores Aéroportuaires.

Le projet de P.E.B sera ensuite soumis à enquête publique, avant d'être approuvé par arrêté préfectoral. Le P.E.B sera élaboré, soumis et approuvé en 2004 puis révisé avant 2005.

Le délégué à l'Environnement,

Pierre VIALARD.

UN PEU DE REGLEMENTATION...

Au cours des précédentes publications, nous vous avons entretenu sur les bruits de voisinage provoqués par les engins de bricolage ou de jardinage et réglementés par arrêté préfectoral.

Aujourd'hui, il convient d'évoquer un autre genre de nuisance liée au règlement sanitaire départemental et au code pénal : celui du bruit causé par les aboiements des chiens et en particulier la nuit, ce qui peut être extrêmement dérangeant.

Une vigilance toute particulière est donc recommandée pour que nos meilleurs compagnons respectent le silence nocturne.

SICOVAL

Des randonnées entre Toulouse et Lauragais

Pour faire découvrir les charmes cachés de la campagne lauragaise, le Sicoval a réalisé une pochette regroupant huit dépliants de randonnée. Ce support est le résultat d'un long travail de réhabilitation des chemins ruraux.

Dans le cadre de sa politique de protection et de valorisation de son territoire, la Communauté d'Agglomération du Sicoval aménage un réseau de promenades et de randonnées. Cette opération est le fruit d'un travail de huit années mené en partenariat avec le Conseil Général, les communes, les associations de randonneurs et les agriculteurs. Pour faire connaître et promouvoir ce réseau, le Sicoval édite régulièrement des dépliants pratiques et largement diffusés par les mairies. Aujourd'hui, huit dépliants sont disponibles. La commission développement rural, en charge du dossier, a donc décidé de réaliser une pochette destinée à regrouper ces documents. Ce support pratique donne un aperçu global du réseau de randonnée existant et invite les promeneurs à découvrir les diverses boucles qui le composent.

La pochette des promenades et randonnées en Sicoval a été distribuée à tous les habitants du Sicoval. On peut également la recevoir ou la retirer gratuitement auprès des mairies ou du service développement rural du Sicoval.

Une nouvelle signalétique dès cet hiver, à terme, un réseau de 300 km

Ce vaste chantier de réhabilitation des chemins de randonnée se poursuit. Plus de 160 km d'itinéraires sont déjà entretenus et balisés, 300 km seront aménagés à terme. Pour une meilleure utilisation de ces chemins, régulièrement fréquentés par les promeneurs pédestres, équestres, vététistes mais aussi par les agriculteurs, chasseurs, riverains et autres utilisateurs, une signalétique efficace, durable et adaptée à toutes les pratiques sera mise en place au cours de l'hiver, en complément du balisage existant.

Ce réseau qui s'enrichit chaque année de nouvelles boucles de promenade, est également le théâtre régulier de rencontres et de manifestations festives autour de la randonnée, du patrimoine et du paysage. Le 29 septembre dernier, les Randovalés ont ainsi accueillies plus de 700 promeneurs. Les chemins de Pouze, Issus, Noueilles, Espanès, Montbrun-Lauragais, Corronsac et Aureville étaient animés, pour l'occasion, par de la musique, des contes, des chansons, des poèmes, des jeux pour les enfants,...

Formidable occasion de découvrir à pied, à VTT, à cheval, la diversité de nos paysages et la richesse de notre patrimoine, les chemins de randonnée du Sicoval ont déjà séduit de nombreux promeneurs habitués ou non à la pratique de ce loisir de plein air.

Renseignements : service Développement Rural du Sicoval
Tél. 05 62 24 02 08 - e.mail : françoise.maneville@sicoval.sicoval.fr

UN NOUVEAU DOCUMENT DE SENSIBILISATION A VOTRE DISPOSITION

LE MEMO DU TRI

Afin de rappeler les consignes de tri, un MEMO du tri a été élaboré par le Sicoval. Ce document a été diffusé courant septembre à tous les foyers avec le Sicoval Info n° 18.

Ø **Caractéristiques du MEMO DU TRI**

Le Mémo du tri rappelle les catégories **d'emballages et de journaux-magazines** pouvant être déposés dans le contenant de collecte sélective spécifique mis à votre disposition. Ce contenant est différent selon votre type d'habitation (pavillonnaire ou immeuble) et votre lieu d'habitation, Secteur Sud* ou Secteur Nord du Sicoval** .

Il s'agit donc de :

- **Caissette bleue** pour les pavillons du secteur Nord,
- **Caissette jaune** pour les pavillons du secteur Sud,
- **Bacs roulants gris avec couvercle jaune Operculé**, pour les habitants des immeubles du secteur Sud,
- **Bacs roulants de couleur** (Marron, bleu, vert ou grenat, selon le type de matériaux recyclables concerné) pour les immeubles du secteur Nord.

Un document Recto/Verso

Pour plus de lisibilité le mémo est RECTO/VERSO, avec une face pour les consignes de tri en habitat individuel, et l'autre face pour les immeubles.

Un Aide-Mémoire à portée de main

Ce Mémo plastifié et lessivable trouvera sa place dans votre cuisine ou en vue sur votre frigo, afin d'être visible en permanence si vous avez un doute sur un emballage.

Le Mémo est disponible à la mairie et sera envoyé sur simple demande au 05.61.39.12.13 auprès du Service " Collecte, Traitement et Valorisation des déchets " du Sicoval.

** Secteur Sud Sicoval : Ayguesvives, Baziège, Belberaud, Belbèze-Lauragais, Corronsac, Deyme, Donneville, Escalquens, Espanès, Fourquevaux, Issus, Labastide-Beauvoir, Les Varennes, Montbrun-Lauragais, Montgiscard, Montlaur, Noueilles, Odars, Pompertuzat, Pouze.*

*** Secteur Nord Sicoval : Aureville, Auzeville, Auzielle, Castanet, Clermont-Le-Fort, Goyrans, Labège, Lacroix-Falgarde, Mervilla, Péchabou, Pechbusque, Ramonville, Rebigue, Vieille-Toulouse, Vigoulet-Auzil*

Les coccinelles, des alliées pour la défense de l'environnement

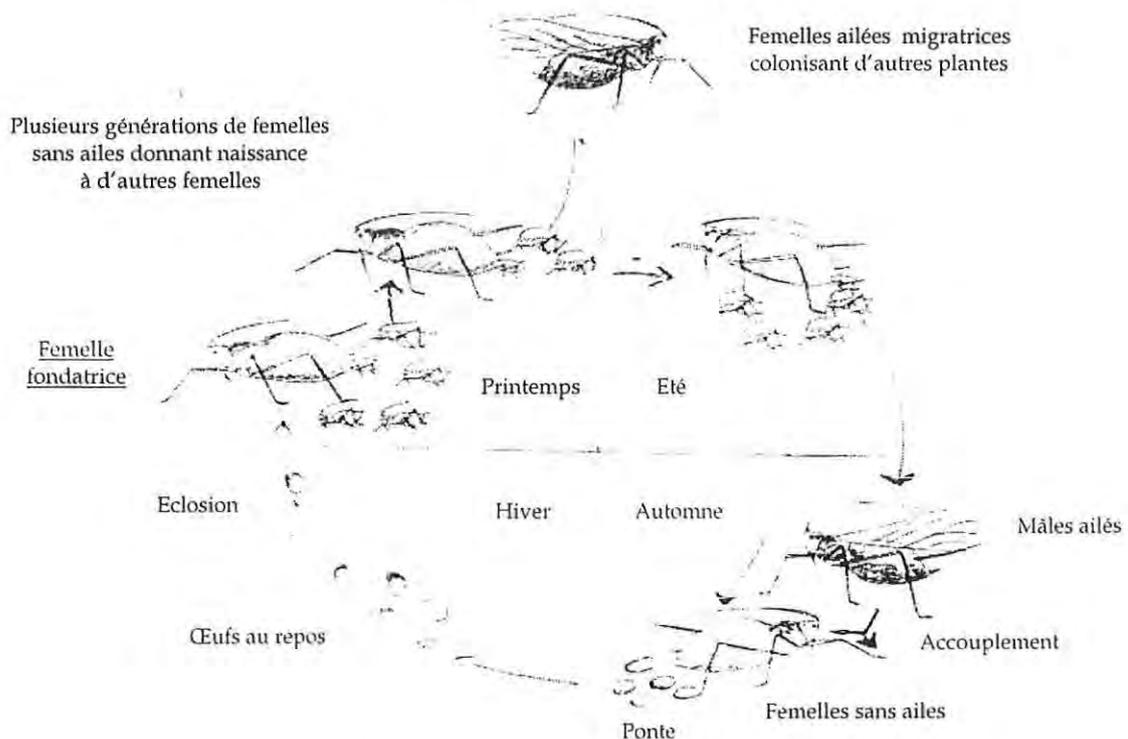
Dans la nature, un équilibre s'établit parfois entre les espèces d'insectes végétariennes et leurs prédateurs naturels qui en régulent le nombre. C'est le cas des pucerons dont les populations sont en grande partie éliminées par les coccinelles. Le principe de la lutte biologique est donc simple : ne pas détruire ces prédateurs, faciliter leur maintien sur le site ; s'ils sont absents, les réintroduire.

* Les indésirables pucerons

Qu'ils soient noirs, verts ou gris, tout le monde les connaît, pour les avoir vus s'agglutiner à l'extrémité des jeunes tiges en croissance ; avec leurs pièces buccales, capables de perforer les tissus végétaux, ils aspirent la sève élaborée riche en matière organique.

Au printemps, l'éclosion des œufs de pucerons pondus à l'automne précédent donne naissance à des femelles sans ailes : les femelles fondatrices. Chacune s'installe seule sur une tige à l'origine d'une colonie. Sans qu'il y ait de mâle et donc sans fécondation, cette femelle va très vite donner naissance à d'autres femelles sans ailes. Plusieurs générations de femelles se succèdent et le nombre de pucerons augmente très rapidement. Apparaissent alors quelques femelles ailées qui vont fonder des colonies sur d'autres plantes. Il en est ainsi pendant tout le printemps et une partie de l'été.

Après les grandes chaleurs et la sécheresse estivale, des pucerons mâles apparaissent, s'accouplent avec les femelles. Des œufs sont pondus, ils éclosent au printemps suivant ; ils sont à l'origine de nouvelles femelles fondatrices (voir schéma du cycle).



Cycle de développement des pucerons

(Suite de la page 11)

C'est donc au printemps que la reproduction des pucerons est la plus intensive et c'est aussi à cette période que les coccinelles sont les plus efficaces.

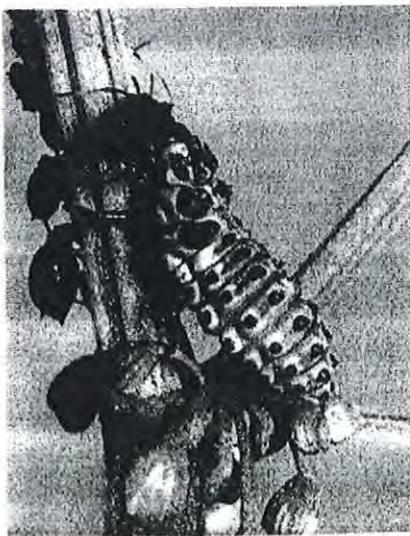
* **Les coccinelles surnommées « bêtes à bon Dieu » ou « porte bonheur », sont de redoutables carnivores.**

Chez les 90 espèces différentes décrites en France, on peut observer des adaptations à des régimes alimentaires variés ; toutes ne sont pas carnivores, certaines sont végétariennes, d'autres se nourrissent de champignons parasites. Celles qui nous intéressent ici sont les prédatrices des pucerons et des cochenilles. La coccinelle à 7 points avec ses élytres brillantes rouge vif est la plus connue.



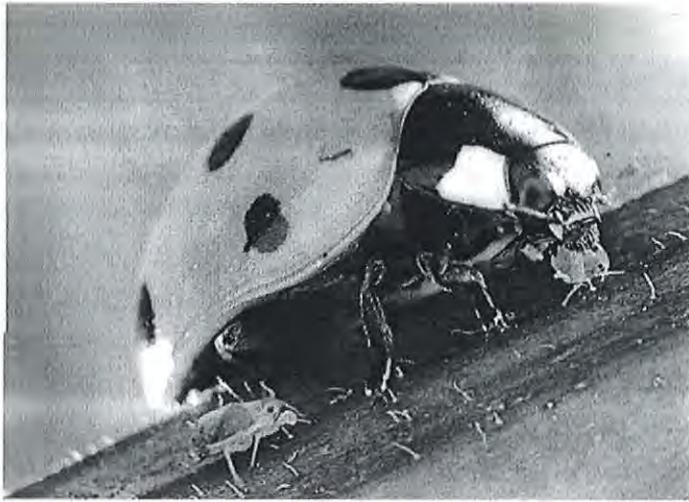
Ponte de coccinelle au milieu d'une colonie de pucerons

Son cycle de vie suit celui des pucerons avec un léger retard. Les coccinelles passent l'hiver à l'état adulte et s'accouplent au printemps. La femelle fécondée vole et se met à la recherche de jeunes colonies de pucerons où elle dépose ses œufs jaunes bien visibles (environ une vingtaine) disposés sur le dessous des feuilles. Ainsi, elle garde pour sa descendance l'exclusivité de la colonie choisie : une autre coccinelle ne viendra pas pondre ses œufs au même endroit. Plusieurs pontes sont déposées avec le même soin. Leur toxicité les protège contre d'éventuels consommateurs.



Larve de coccinelle dévorant des pucerons

L'éclosion libère de jeunes larves vermiformes, très voraces qui s'attaquent immédiatement aux pucerons. Selon sa taille, chaque larve dévore entre 20 et 100 pucerons par jour. La croissance de ces larves est très rapide : quatre mues successives leur permettent d'atteindre le dernier stade larvaire à la fin duquel elles ont en général consommé tous les pucerons du milieu. Après une courte période de repos nymphal et métamorphose, apparaissent les adultes ailés. Très mobiles, ils vont chercher les pucerons sur d'autres plantes.



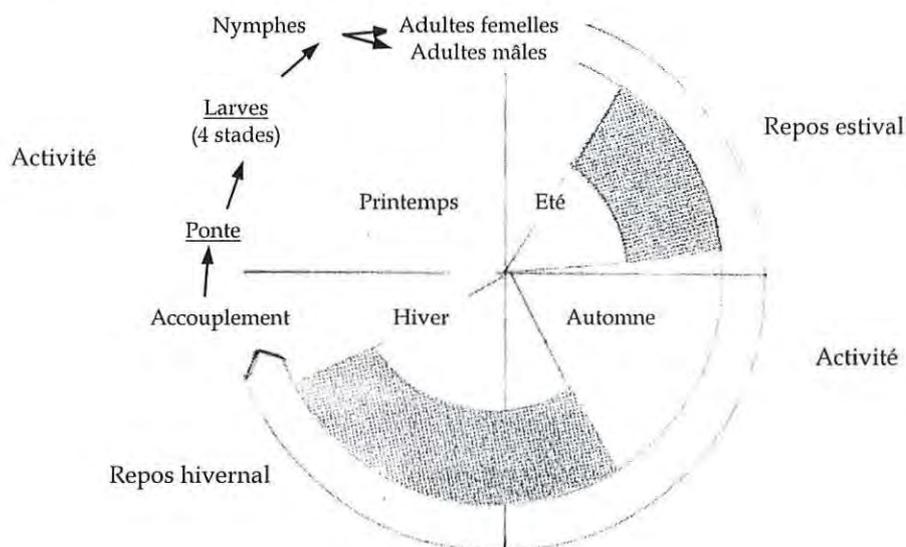
Coccinelle adulte se nourrissant de pucerons

Ces jeunes adultes mâles ou femelles sont peu colorés : jaune et sans points au début, leur couleur vire à l'orangé alors que les points apparaissent . La couleur rouge vif caractérise les adultes plus âgés. Cette teinte correspond aussi à un signal de toxicité. La coccinelle produisant un alcaloïde accélérateur du rythme cardiaque n'a pas de prédateur. Elle peut donc se déplacer sans risque à la recherche du milieu qui lui convient le mieux.

Durant toute la fin du printemps, elle continue son action « insecticide naturel » sur les pucerons. La température la plus favorable à son activité se situe entre 15 et 25° C. En été, elle entre dans une période de repos (estivation) et ne redevient active qu'à l'automne. Ses exigences alimentaires sont désormais différentes : elle doit accumuler des réserves pour l'hiver et la maturation des œufs. Elle recherche les pucerons rescapés, ne les dévore pas et les utilise à la manière des fourmis pour leur sécrétion de miellat (liquide sucré rejeté en abondance).

Pour combler leur besoin en protéines, les coccinelles se nourrissent alors du pollen des fleurs sauvages.

Avec l'hiver, commence une nouvelle période de repos où les coccinelles cherchent à se protéger du froid dans des endroits abrités, le long d'un mur exposé au sud sous un tas de feuilles mortes. Parfois, elles se regroupent et entreprennent des déplacements importants pour hiverner au même endroit. Le printemps revenu, elles s'accouplent, pondent et le cycle recommence.



Cycle de développement des coccinelles

Le problème du jardinier est donc le suivant : comment les attirer lorsqu'elles vont pondre, comment ensuite les retenir arrivées à l'état adulte?

- 1 Ne pas utiliser de produit chimique insecticide même ceux vendus comme « biologique », la roténone par exemple. Ces substances ne sont pas sélectives et détruisent aussi les prédateurs qui, en raison de leur cycle, ne peuvent se régénérer.
- 2 Au printemps, leur offrir un environnement diversifié avec des plantes sauvages où des pucerons peuvent s'installer. Citons, dans ce cas, les orties, les véroniques sauvages (comme la véronique petit-chêne), le trèfle, la luzerne, le sainfoin, les labiées printanières (lamier blanc ou lamier rouge), le plantain. Il faut en effet qu'elles pondent leurs œufs et pour cela, il faut des pucerons. A partir de là, elles pourront se disperser dans le jardin et éliminer tous les autres pucerons.
- 3 A l'automne, pour qu'elles restent dans le jardin, il faut qu'elles trouvent l'alimentation dont elles ont besoin : des fleurs sauvages riches en pollen : c'est le cas du lierre en fleur, de la tanaïs, plante aux fleurs jaunes sans pétales, voisine des marguerites. On peut donc laisser sur quelques mètres carrés la nature reprendre ses droits, avec un cortège de plantes sauvages et pourquoi pas y semer de la tanaïs qui n'est pas très fréquente ici. Les fleurs automnales cultivées, moins riches en pollen, complètent l'alimentation.
- 4 Avec le froid venu, c'est une protection contre les basses températures qu'il faut leur offrir : la première année, laisser presque toutes les feuilles mortes sur le sol. En observant le comportement des coccinelles, on peut ensuite connaître les endroits qu'elles préfèrent et les années suivantes, ne laisser les feuilles mortes qu'aux emplacements déjà fréquentés. Le lierre au sol peut aussi constituer un abri protecteur.

D'autres espèces de coccinelles s'attaquent aux cochenilles ; elles sont plus difficiles à observer car petites, sombres et lentes, elles se confondent avec leurs proies.

La plupart de ces prédatrices sont disponibles dans le commerce ou jardinerie spécialisée. Les coccinelles actives contre les pucerons sont vendus à l'état larvaire et doivent être introduites au jardin au niveau des colonies de pucerons puisque ces larves ne se déplacent pas beaucoup. Il faut veiller à n'introduire que des espèces autochtones ; on trouve parfois dans le commerce une espèce japonaise qui peut provoquer des déséquilibres au niveau de l'écosystème sans que l'on sache au départ quelles seront les conséquences de cette introduction. Il faut donc choisir les coccinelles à 7 points ou 2 points par exemple.

D'autres prédateurs de pucerons sont tout aussi efficaces : c'est le cas des syrphes, sorte de mouche à corps zébré qui à l'état larvaire peuvent consommer jusqu'à 70 pucerons par jour.

En conclusion, précisons que ces phénomènes de régulation entre espèces peuvent demander un certain temps à se mettre en place. Il y a des fluctuations d'une année sur l'autre. Il faut parfois un peu de patience avant qu'un équilibre acceptable s'établisse entre proies et prédateurs. Introduire des larves de coccinelles du commerce doit être exceptionnel. Si le milieu leur convient, si elles trouvent « le gîte et le couvert », elles viendront spontanément jouer leur rôle d'insecticide bio gratuit et non toxique.

Nicole Berthélémy

Remerciements à Mr. J-L Hemptinne, spécialiste des coccinelles, professeur à l'E.N.F.A (Ecole Nationale de Formation Agricole), pour sa participation.

Chronique historique

1570 – Mervilla dans la tourmente des guerres de religions

Depuis 1560, une situation de guerre civile règne à Toulouse entre catholiques fidèles au roi et protestants ; les catholiques restent ici majoritaires alors que de nombreuses villes de la région comme Montauban, Castres, Mazamet, Lavaur, Revel, Puylaurens... sont aux mains des protestants qui cherchent à faire basculer Toulouse dans leur camp. Dans la cité toulousaine, la défense s'est organisée : le lieutenant de Montmorency-Damville et le Parlement s'engagent à lutter par les armes.

C'est alors qu'en janvier 1570, une grande armée protestante, dirigée par l'amiral Gaspard de Coligny et par Montgomery, vient camper à Labastide Saint-Sernin. Toulouse est attaquée par le Sud, une partie du faubourg Saint-Michel est incendiée, alors que Montmorency-Damville, enfermé dans Toulouse avec une armée à trop faible effectif, ne peut intervenir.

C'est au cours de ce raid que l'armée protestante se disperse dans la campagne et passe par Mervilla après avoir reçu l'ordre de piller les biens appartenant aux catholiques, en particulier les maisons de « *quelque importance comportant des moulins pasteliers* ». Sur la commune, 32 maisons catholiques sont ainsi pillées puis incendiées ; il en est de même pour l'église : « *pillèrent tout ce que trouvaient leur pouvoir servir – bruslèrent le demeurant* » décrit un témoin. Au pied du clocher, le logis du recteur et de ses vicaires est entièrement détruit. Les habitants doivent se réfugier « *comme des bêtes* » dans les bois humides, froids et boueux en ce mois de janvier 1570.

Puis, les protestants se retirent avant d'être amnistiés par Catherine de Médicis dans un souci d'apaisement (traité de Saint-Germain 1570).

Mais les troubles ne cessent pas pour autant surtout à partir du massacre de la Saint-Barthélémy en 1572. Dans ce climat de guerre civile, il est difficile de se protéger. Cependant à Mervilla, certaines demeures semblent avoir été épargnées : c'est le cas de la maison du protestant J. de Faure ; mais lors des années suivantes, cette bâtisse

(Suite page 16)

(Suite de la page 15)

sert de cantonnement à des soldats de passage et en 1577 n'est plus qu'un bâtiment délabré où seuls persistent encore les quatre murs et peut-être le toit.

Alors que l'insécurité demeure, c'est cette maison presque en ruine qu'Arnault de Fieubet achète le 23 décembre 1577.

Installation de la famille de Fieubet à Mervilla

Issu de notaires royaux de Montesquieu Lauragais et par sa mère Girarde de Gaude (ou Godetz) d'une vieille et noble famille, Arnault de Fieubet a peut-être vécu durant son enfance à Montesquieu ; c'est une petite ville fortifiée construite sur un éperon culminant à 243 m, avec un fort, un chemin de ronde et des fossés défensifs. Son histoire fut mouvementée et il ne faut pas aller y chercher aujourd'hui des traces de bâtiments ayant appartenu aux Fieubet : le 23 juin 1586, des protestants y ayant cherché refuge, la ville fut bombardée au canon par le maréchal de Joyeuse, pillée, brûlée et entièrement rasée avec ordre de ne pas reconstruire. Le Montesquieu Lauragais actuel date donc d'une reconstruction ultérieure qui débute dès 1593. Une plaque de rue au nom de Gaspard de Fieubet rappelle que cette place forte fut le pays d'origine de cette famille de Mervilla.

Dès son acquisition réalisée à Mervilla, Arnault de Fieubet restaure sa « maison de briques », la rénove, la remanie, l'agrandit et s'y installe avec sa femme. En 1582, il est « *en la maison où il est accoustumé estre à Mervilla* ».

Par de nouveaux achats, il devient propriétaire de presque tout l'ancien fief des Faure « *exempt de toutes tailles* » et va vite se conduire en grand seigneur d'autant plus qu'il est en « grande estime » du Cardinal de Joyeuse et de son frère le Maréchal. Il édifie une tuilerie (emplacement des Ratiers) lui permettant de produire les briques et tuiles nécessaires à ses nouvelles constructions. Son moulin particulièrement solide, le plus beau de la région a fonctionné jusqu'en 1910. En couverture de ce numéro de Mervilla Infos, on peut repérer

(Suite page 17)

(Suite de la page 16)

l'emplacement de ce moulin, sur le premier plan cadastral de la commune réalisé en 1808 sous le premier Empire c'est-à-dire plus de deux siècles après l'installation des Fieubet sur Mervilla. On peut remarquer près du chemin du Falcon (Falcou actuel) la situation du moulin sur la parcelle 141. C'était un moulin à vent construit sur la crête dans un endroit où les deux vents dominants (vent d'ouest et vent d'autan) se font particulièrement sentir.

Dès 1586, Arnault Fieubet remplit les fonctions de secrétaire des Etats Généraux du Languedoc, d'abord pour le parti de la Ligue, puis il reste dans ces fonctions la paix revenue, jusqu'à sa mort en 1603.

A Mervilla, cependant le seigneur est Symon de Bérailh, ami de Montmorency et dont la famille possède le titre depuis presque un siècle. Bien que catholiques, ces deux familles n'ont pas les mêmes alliances et les mêmes amis et ne semblent guère s'apprécier.

Dans l'église, à droite du chœur, les Bérailh possèdent une chapelle dédiée à Notre Dame où ils assistent aux offices. Après les destructions de 1570, Arnault de Fieubet participe à la restauration de l'église et fait construire à gauche du chœur une autre chapelle qui lui est réservée et dédiée à Saint Jean Baptiste. Lors des célébrations dans l'église, les Bérailh et les Fieubet se font donc face de part et d'autre du chœur tandis que les autres habitants occupent la nef au delà du « *ballustre* ». En 1602, Fieubet demande que certains privilèges dont bénéficient les Bérailh soient supprimés. Mais il meurt en 1603 sans avoir pu acquérir le titre de seigneur de Mervilla ; ce sont ses descendants qui pourront l'obtenir. Il a été inhumé avec son épouse dans l'église de Mervilla à la gauche du chœur sous la plaque tombale déjà décrite (voir Mervilla Infos n° 31).

A suivre prochain numéro

Nicole Berthélemy

Messe de Noël à Mervilla

**La messe de Noël à Mervilla sera célébrée
le mercredi 25 décembre 2002
à 11 heures en l'église Saint Jean-Baptiste**

Concours de nouvelles

« Sa montre affichait 9 h 15. Avec ces embouteillages sur la rocade, il allait être en retard... »

A vous d'écrire la suite !

CONCOURS DE NOUVELLES

Le Lecteur du Val (association des Bibliothèques du Sicoval)

vous propose un concours de texte court :

- * Commencant par la phrase ci-dessus
- * De 6 pages maximum (30 lignes par page), foliotées, non agrafées, non signées, et un titre obligatoirement
- * À remettre (en 4 exemplaires) au plus tard le dimanche 23 mars 2003 dans l'une des 25 bibliothèques.

Quatre catégories : Ecole primaire - Collège - Lycée - Adultes.

Ne pas oublier de joindre une feuille portant : nom, prénom, âge, adresse, téléphone et catégorie de participation. Les meilleurs textes seront publiés. Renseignements au 05.61.76.30.00 ou 05.61.81.14.00 - Règlement complet disponible dans les 25 bibliothèques - Les textes peuvent également être envoyés au Lecteur du Val - Sicoval - BP 136 - 31676 LABEGE CEDEX.

Renseignements pratiques

Pour être inscrit sur les listes électorales,

Vous devez vous présenter en Mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité, de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile et le cas échéant, de votre ancienne carte d'électeur.

Attention, pour voter à Mervilla en 2003, vous devez vous inscrire avant le 31 décembre 2002.

Recensement militaire,

Jeunes filles et jeunes gens, vous avez 16 ans, vous devez vous faire recenser à la mairie de votre domicile, cette démarche est indispensable.

La loi du 28 octobre 1997 a remplacé le service national actif par une journée d'information intitulée "Appel de Préparation à la Défense". Toutefois, le recensement des jeunes français reste indispensable et doit s'effectuer pendant le mois anniversaire des **16 ans**.

Désormais, il concerne également les jeunes filles nées à partir du 1er janvier 1983.

Vous devez vous présenter **vous-même** à la mairie de votre domicile

Ils se muniront de leur carte nationale d'identité, du livret de famille de leurs parents.

Très important !!!

La mairie vous remettra une attestation de recensement, que vous devrez conserver précieusement. En effet, ce document sera exigé au moment de votre inscription à un examen ou à un concours (C.A.P, .B.E.P, B.A.C, examens de l'Education Nationale, permis de conduire, inscription sur les listes électorales, etc...).

Infos Etat-Civil

Mariage célébré le 6 juillet 2002
entre Gilles DUPUIS et Anne POUPARD.

A NOTER !

PHARMACIES DE GARDE

☞ Janvier 2003

◇ 1 : Pharmacie Popineau : avenue de Toulouse à Castanet	05.61.27.77.69
◇ 5 : Pharmacie Babouchian : 5 avenue d'Occitanie à Ramonville :	05.61.73.22.82
◇ 12 : Pharmacie Durou : 31 chemin de l'Église à Auzeville :	05.61.73.46.92
◇ 19 : Pharmacie Lepargneur : 7 avenue d'Occitanie à Péchabou :	05.34.66.29.01
◇ 26 : Pharmacie Buisson : Place Pablo Picasso à Ramonville :	05.61.73.40.30

☞ Février 2003

◇ 2 : Pharmacie Etesse : 14 bd des Genêts à Castanet :	05.62.19.11.60
◇ 9 : Pharmacie Tolosane : 20 avenue Tolosane à Ramonville :	05.61.73.20.71
◇ 16 : Pharmacie Fedou : 5 place Clémence Isaure à Castanet :	05.61.27.86.53
◇ 23 : Pharmacie Martineau : Rond Point S.Allende à Ramonville :	05.61.75.92.56

☞ Mars 2003

◇ 2 : Pharmacie Lauragais : 36 avenue du Lauragais à Castanet :	05.61.27.75.85
◇ 9 : Pharmacie Sperte : 63 avenue de Toulouse à Ramonville :	05.61.73.31.57
◇ 16 : Pharmacie Popineau : avenue de Toulouse à Castanet	05.61.27.77.69
◇ 23 : Pharmacie Babouchian : 5 avenue d'Occitanie à Ramonville :	05.61.73.22.82
◇ 30 : Pharmacie Durou : 31 chemin de l'Église à Auzeville :	05.61.73.46.92

☞ Avril 2003

◇ 6 : Pharmacie Lepargneur : 7 avenue d'Occitanie à Péchabou :	05.34.66.29.01
◇ 13 : Pharmacie Buisson : Place Pablo Picasso à Ramonville :	05.61.73.40.30
◇ 20-21 : Pharmacie Etesse : 14 bd des Genêts à Castanet :	05.62.19.11.60
◇ 27 : Pharmacie Tolosane : 20 avenue Tolosane à Ramonville :	05.61.73.20.71

☞ Mai 2003

◇ 1 : Pharmacie Tolosane : 20 avenue Tolosane à Ramonville :	05.61.73.20.71
◇ 4 - 8 : Pharmacie Fedou : 5 place Clémence Isaure à Castanet :	05.61.27.86.53
◇ 11 : Pharmacie Martineau : Rond Point S.Allende à Ramonville :	05.61.75.92.56
◇ 18 : Pharmacie Lauragais : 36 avenue du Lauragais à Castanet :	05.61.27.75.85
◇ 25 : Pharmacie Sperte : 63 avenue de Toulouse à Ramonville :	05.61.73.31.57
◇ 29 : Pharmacie Sperte : 63 avenue de Toulouse à Ramonville :	05.61.73.31.57

☞ Juin 2003

◇ 1 : Pharmacie Popineau : avenue de Toulouse à Castanet	05.61.27.77.69
◇ 8-9 : Pharmacie Babouchian : 5 avenue d'Occitanie à Ramonville :	05.61.73.22.82
◇ 15 : Pharmacie Durou : 31 chemin de l'Église à Auzeville :	05.61.73.46.92
◇ 22 : Pharmacie Lepargneur : 7 avenue d'Occitanie à Péchabou :	05.34.66.29.01
◇ 29 : Pharmacie Buisson : Place Pablo Picasso à Ramonville :	05.61.73.40.30

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES :

- ↳ Mairie :
05.61.73.29.85
05.62.19.08.27
- ↳ Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux de Castanet (S.I.E.C.C) :
05.62.88.36.14
- ↳ Syndicat Intercommunal des Coteaux de Castanet (S.I.C.C.A) :
05.61.75.75.65
- ↳ Déchetterie du SIVOM de Labège :
06.71-77.59.78
- ↳ Bureau de Poste de Castanet-Tolosan :
05.62.71.70.20
- ↳ Trésorerie Principale de Castanet-Tolosan
05.62.71.90.20

URGENCES :

- ↳ Gendarmerie de Castanet :
05.61.81.73.26 ou 17
- ↳ Pompiers :
18
- ↳ SAMU :
15
- ↳ EDF Dépannage :
05.61.27.02.88 ou 36 31
- ↳ GDF Dépannage :
05.61.27.08.66 ou 36 30



Le Maire,

les membres du Conseil Municipal

vous souhaitent de passer de très

bonnes fêtes et vous présentent

leurs meilleurs vœux de

bonne et heureuse année 2003



